

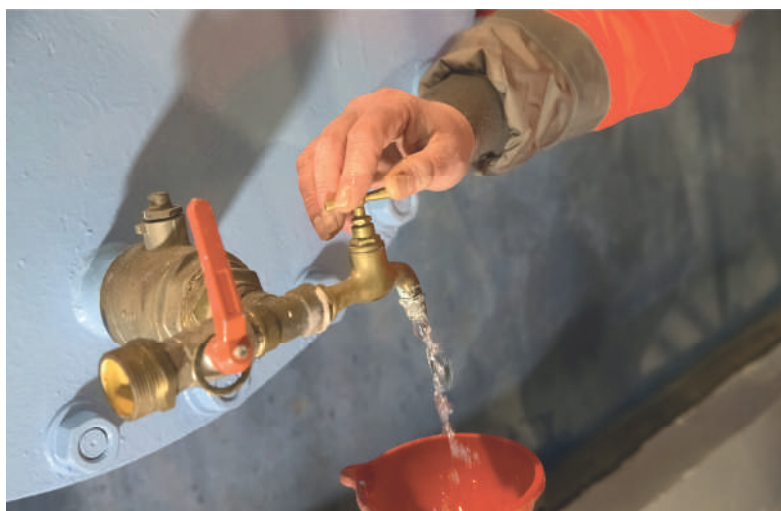
Charte Environnementale

15 engagements

d'Iléo pour réduire son impact environnemental sur le climat, les ressources naturelles, l'eau, la biodiversité.

CLIMAT

1. Diminution des émissions de GES liées aux fuites sur réseau
 - par la réduction des volumes transitant dans le réseau
2. Réduction des énergies fossiles pour les besoins des sites et des bâtiments
 - par le déploiement du télérelevé et la réduction des déplacements associés
 - par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les sites pouvant les recevoir
 - par l'achat d'électricité verte
3. Mobilité décarbonée
 - par la mise en oeuvre d'une flotte de véhicules propres
 - par la mise en place d'une optimisation des déplacements domicile-travail en favorisant les transports en communs ou le co-voiturage au sein de la société
4. Sobriété numérique
 - via le déploiement de la démarche numérique responsable
5. Gestion durable des chantiers
 - par l'adoption d'une charte chantiers responsables
 - par une démarche globale RSE de la société
6. Compensation carbone
 - via la plantation et l'entretien d'arbres, de haies et d'arbustes
7. Sensibilisation des consommateurs aux enjeux du climat
 - via notamment l'accompagnement des usagers vers la sobriété de l'usage de l'eau et l'animation de fresques du climat
 - par la sensibilisation des scolaires via la maison mobile de l'eau





RESSOURCES NATURELLES

8. Valorisation des déchets

➤ *via notamment le développement du tri à la source, et valorisation des déchets et des équipements en fin de vie et des déchets de chantier*

9. Economie Circulaire

➤ *via notamment la politique d'achat durable et l'allongement de la durée de vie des équipements*

GESTION DE L'EAU

10. Promotion d'un usage sobre de l'eau

➤ *via notamment la mise en oeuvre de conventions de sobriété hydrique avec les grands consommateurs et le réseau de partenaires iléo'tiers animant de nombreux dispositifs sur le territoire*

11. Préservation des ressources

➤ *via l'amélioration du rendement de réseau grâce aux capteurs déployés, la recherche proactive des fuites et leur réparation le plus rapidement possible*

BIODIVERSITÉ

12. Eco-gestion des espaces verts

➤ *via notamment la favorisation des espèces pollinisatrices et de la flore indigène*

13. Agencement des sites pour la diversité des micro-habitats

➤ *via notamment un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour renforcer l'avifaune locale*

14. Préservation des espèces menacées

➤ *via notamment l'installation de près de 300 petits aménagements et abris favorables à la faune locale*

15. Sensibilisation et intégration dans le tissu social local

➤ *via notamment des projets de quartiers participatif et des animations de plantation de mini-forêts urbaines en associant les écoles du territoires*

